



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le mercredi 10 décembre 2014

Démantèlement d'une filière d'aide au séjour par fourniture de faux documents.

Le 12 mars 2014, la préfecture de Cergy informait la direction départementale de la police aux frontières (DDPAF) du Val-d'Oise de la présence d'un individu ressortissant congolais, aux guichets de la préfecture, en possession d'un faux passeport en vue du renouvellement de son titre de séjour. Il était interpellé sur place.

Les investigations techniques menées par un analyste en fraudes à l'identité de la DDPAF confirmaient les faits.

Au cours des auditions, le mis en cause déclarait avoir acheté son faux passeport 300 € et fournissait des éléments d'enquête permettant d'identifier les 2 faussaires fournisseurs de faux documents, leurs domiciles dans l'Oise et leur officine à Paris 18.

Le 08 décembre 2014 la DDPAF procédait à l'interpellation des deux protagonistes identifiés. Les perquisitions menées aux domiciles et dans les 2 sites de la société permettaient de découvrir et appréhender plusieurs ordinateurs et des clés USB contenant des documents d'identité numérisés, 3 téléphones portables ainsi qu'une soixante de faux documents (passeports, permis de conduire, actes de naissance, ...). Environ 1 000 euros en espèces étaient également saisis.

L'enquête révélait l'existence d'un circuit parallèle de fabrication de documents d'identité au Congo, documents acheminés ensuite en France via des ressortissants congolais pour être revendus dans l'officine parisienne.

La chaîne de coopération opérationnelle active dans le Val-d'Oise depuis la préfecture jusqu'au parquet, en passant par les services spécialisés de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de Cergy ayant participé aux analyses techniques des matériels saisis, permet à la DDPAF de lutter contre ces filières d'aide au séjour notamment par la fourniture de faux documents.

Le 10/12/2014, les mis en cause ont été déférés au tribunal de grande d'instance de Pontoise pour être présenté au magistrat.



